

MUTUELLE UMC

LES COTISATIONS 2006 EN HAUSSE DE 5%

Notre pugnacité a permis de limiter les dégâts, l'UMC ayant mis la barre très haut cette année (proposition initiale d'augmentation de 12%).

Lors d'une première réunion entre la direction, les organisations syndicales et notre mutuelle (UMC), cette dernière a demandé :

- que l'ADEME adhère au nouveau contrat dit « responsable », les adhérents devant suivre le « parcours de santé » mis en place par l'assurance maladie, conséquence de la réforme de l'assurance maladie dont l'objectif est d'en stabiliser le coût ; l'ADEME a accepté cette demande qui devrait permettre d'éviter une taxe de 7% sur les cotisations et de continuer de bénéficier des avantages sociaux et fiscaux des contrats obligatoires ;
le SNE a été favorable à cette adhésion n'ayant guère d'autre choix ;
- d'appliquer strictement le principe du contrat obligatoire à tous les salariés sans exception, dont les conjoints adémiens et les détachés ;
- d'augmenter de 12% les cotisations 2006 afin :
 - de résorber le déficit probable de 2005 !
 - d'anticiper sur 2006 les effets de la réforme de l'assurance maladie (augmentation de la taxe CMU, prise en charge par l'UMC de la franchise de 18€ pour tout acte technique dépassant 91€,

forfait journalier hospitalier passant de 14 à 15€...)

Cette hausse nous a paru inacceptable pour plusieurs raisons :

- le bilan cotisations/remboursements a été positif sur plusieurs années,
- le bilan 2005 ne sera disponible qu'à la fin du premier trimestre 2006,
- le fait d'imposer le contrat « responsable » vise justement à stabiliser les dépenses de santé,
- nous n'avons donc pour l'instant aucun élément permettant d'afficher que les dépenses de santé 2006 devraient déraiser,
- les nouveaux cotisants devraient générer des recettes.

Après le rejet unanime (direction et syndicats) de cette hausse, l'UMC a fait une seconde proposition avec une hausse ramenée à 7%.

Lors de la dernière réunion, tant la direction que les organisations syndicales ont estimé que cette augmentation était encore excessive. Le SNE, tout comme la CGT et FO, a exprimé son profond désaccord avec cette augmentation.

Qui contacter ?

Dialoguez avec nos représentants

Délégués syndicaux

Ruven
GONZALEZ
DR Centre

Arlette
PÉLISSIER
DR Auvergne

Délégués du personnel

Maud
BÉRAUD
DR Centre

André
TUEUX
DR PACA

Mélanie
CHAUVIN
Stéphane
LECOINTE
DR Bretagne

Maryse
SERVANT
Centre de Valbonne

Violaine
GRILLON
Laurence
MÉCHIN
Centre de Paris

Hervé
CHALAYE
DR Auvergne

Chantal
LENOIR
Siège Angers

Élus & représentants au CE

Sylvie
COGNÉRAS
Sébastien
CATALANO
DR Languedoc-
Roussillon

Alain
ANGLADE
Didier
CHÉREL
Emmanuel
THIBIER
Centre de Valbonne

Thérèse
GIORDANO
Hervé
PERNIN
Centre de Paris

Hélène
BORTOLI
Denis
MAZAUD
Siège Angers

Représentant au CA

Catherine BORGIDA
DR Languedoc-Roussillon



L'UMC a finalement ramené le taux d'augmentation des cotisations 2006 à 5%, dans l'attente des résultats détaillés 2005 « *et dans l'esprit de partenariat existant* ».

Même si ces 5% de hausse ne se traduiront que par une augmentation mensuelle voisine de 1€ pour les « isolés » et 2€ pour les « familles », le SNE, attaché à l'esprit mutualiste et solidaire, a :

- exprimé son regret d'obligation de double cotisation pour les couples de salariés travaillant tous deux à l'ADEME,

- demandé à la direction, qui ne concède qu' 1 petit % de hausse générale des salaires, **qu'elle prenne en charge une plus grande partie de cette hausse**, et qu'elle revoie sa politique salariale en compensation,

- exprimé son inquiétude sur la tendance générale de remise en cause de l'esprit mutualiste et solidaire,

- souhaité qu'une nouvelle consultation des mutuelles soit lancée en 2006.

Les élus SNE au CE de décembre se sont abstenus lors de la consultation sur le montant des cotisations UMC pour 2006.

Nous invitons tous les adémiens à [nous faire connaître leur opinion](mailto:sne@ademe.fr) sur la boîte de courrier électronique (sne@ademe.fr, sujet : "Cotisations UMC 2006", si le lien précédent ne fonctionne pas sur votre poste).